

deux individus qui, dans un premier temps, s'affairaient aussi à décortiquer les massettes pour s'alimenter et furent soudain pris d'une certaine fébrilité ; ils se déplaçaient sans cesse, voletant çà et là dans la roselière ; au soleil couchant, les oiseaux retrouvèrent une certaine sérénité. L'une des rémiz très proche de nous (4 à 5 mètres, pas davantage) s'est alors posée entre deux massettes, une patte sur chaque tige à la base de la massette, de la même manière que la Panure à moustache *Panurus biarmicus*, puis, en quelques coups de becs bien ordonnés, elle a tiré les duvets des enveloppes de massettes, sans changer la position de ses pattes, et s'est confectionné un abri douillet pour passer la nuit confortablement. Ensuite, ce fut le calme

absolu. Il ne manquait que la caméra pour immortaliser cette scène inoubliable.

Bibliographie

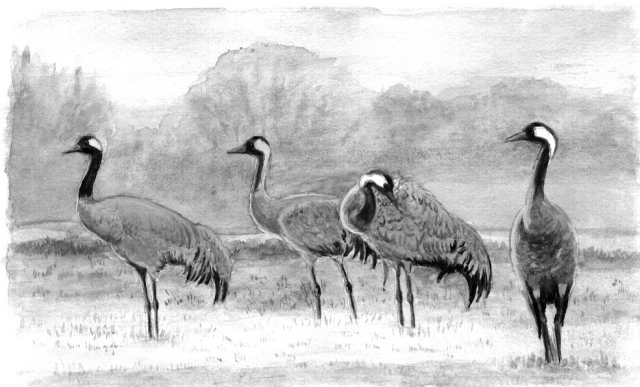
- OLIOSO G. et VAGNER P. (1999). Rémiz penduline. In ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris : 560 p.



Stationnement à la Fouchardière de grues cendrées *Grus grus* pendant la migration prénuptiale en 2006

Roger BOUARD

LPO Vienne, 398 avenue de Nantes
86000 POITIERS



Sur la commune de Sillars, entre Montmorillon et Lussac-les-Châteaux, La Fouchardière est une exploitation agricole qui cultive une grande plaine de plus de trois cents hectares s'étendant aux lieux-dits Les

Marnières et Bagnolet. Dans les années 1960 et 1970 cette plaine était réservée à l'élevage du mouton et de la vache laitière. Actuellement, elle est consacrée à la culture du maïs¹.

Si on regarde les observations de stationnements de Grues cendrées sur cette plaine², publiées dans les synthèses des données ornithologiques des bulletins « L'Outarde » de la LPO Vienne, l'importance numérique et la durée des stationnements augmentent régulièrement, notamment lors de la migration prénuptiale qui est généralement plus importante en effectifs et en nombre que le stationnement de la migration postnuptiale.

Entre le 14 et le 19 mars 2006, j'ai eu le plaisir d'observer

un stationnement de plus de 1000 grues cendrées *Grus grus*. Les grues se trouvaient essentiellement dans la partie sud-est de La Fouchardière, près du grand bassin d'irrigation de l'exploitation.

Le graphique suivant (Figure 1) indique les résultats des observations de stationnement des grues cendrées sur une période un peu plus longue, du 7 mars 2006 (arrivée des premières grues) au 21 mars 2006 (départ des dernières grues)³.

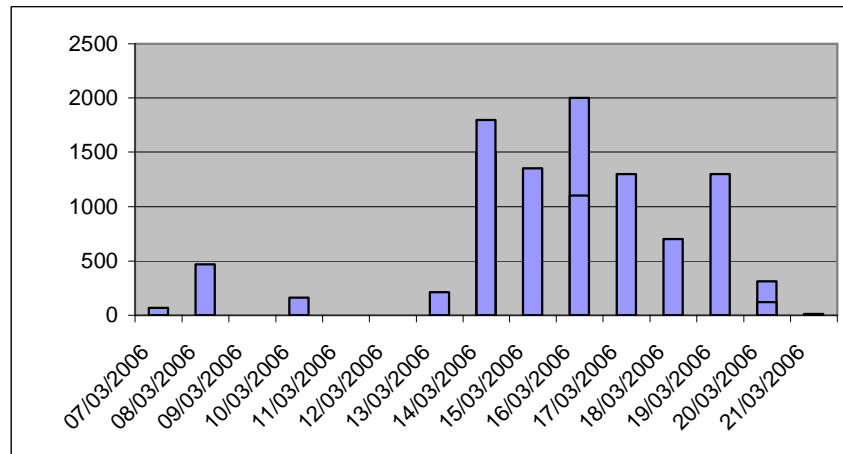


Figure 1 : Observation du stationnement de grues cendrées à La Fouchardière en mars 2006

On constate, du 7 mars au 14 mars, des stationnements de 65 à 470 grues, à partir du 14 mars à 10h l'arrivée et le stationnement de 1 500 grues et le même jour, à 16h30, le stationnement de 1 350 grues et de 450 grues en vol vers le nord. Pendant cette semaine, du 14 au 19 mars, les variations d'effectifs peuvent indiquer des départs et des arrivées successifs de plusieurs groupes sur le secteur ou des déplacements entre les différents lieux de nourrissage autour de La Fouchardière. A partir du 20 mars, on assiste au départ des grues et le 21 mars il n'en reste plus qu'une douzaine.

Ces observations révèlent un important stationnement (en temps et en nombre) pendant une semaine à La Fouchardière. D'après la base de données de la LPO Vienne, un important stationnement de 1 000 à 2 500 grues cendrées a été noté par P. PLAT du 23 au 27 février 2004, ce qui confirme l'importance, pour la migration prénuptiale, du stationnement des grues sur la

plaine de La Fouchardière dans le département de la Vienne.

Pendant ce long stationnement, l'activité des grues se résuma principalement à la recherche de nourriture piquetée çà et là, de leur démarche lente. Elles consacraient en effet beaucoup de temps à leur alimentation (GIROUDET, 1978), car elles se sentaient en sécurité, absorbant les grains de maïs de la grande plaine et dans un grand champ au-delà d'une haie où elles glanaient dans les emblavures en germination.

Référence bibliographique

- GEROUDET P. (1978). Grands Echassiers/ Gallinacés/Râles d'Europe. Ed. Delachaux et Niestlé. Neuchâtel, Suisse : 381-394 p.

(1) Pour ma part, c'est un lieu symbolique puisque, en 1975, j'ai eu le plaisir d'y réaliser ma première observation d'un mâle d'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* posé et en vol semi-circulaire si caractéristique de l'espèce. La dernière observation connue d'un mâle chanteur d'Outarde dans cette plaine remonte au 30 avril 1982 (M. CAUPENNE, comm. pers.).

(2) C'est de mémoire d'ornithologue un lieu connu pour le stationnement de la Grue cendrée.

(3) Informations de P. PLAT et de S. BAILLARGAT.